

« Animation MDR »

Détails

Présentation de l'opération Merci de Recycler (MDR)

I) Le constat

En Haute-Vienne, chaque habitant produit 530 kg de déchets par an. Pour sensibiliser chacun à la prévention et au tri des déchets, il est nécessaire d'agir dès le plus jeune âge. En effet, le milieu scolaire transmet des savoirs mais aussi des valeurs ; il est donc naturel qu'il soit vecteur d'éco citoyenneté.

II) La démarche

Le Conseil général de la Haute-Vienne et le SYDED ont signé une charte départementale afin de mettre en œuvre le tri et de promouvoir la prévention des déchets dans les collèges.

Tous les collégiens sont sensibilisés par les ambassadeurs du tri et de la prévention du SYDED pendant 1h30.

III) Les étapes

Etape 1 : Rencontres préalables entre le SYDED, le Conseil Général, les chefs d'établissement, les CPE et les gestionnaires des collèges.

- ⇒ Présentation de l'opération, du diagnostic déchets et des propositions d'actions
- ⇒ Présentation de la convention particulière tripartite Collège, Conseil Général et SYDED.
- ⇒ Programmation des actions à mettre en œuvre et établissement du planning par collège.

Etape 2 : Animations pour les élèves par les ambassadeurs du tri du SYDED

Pour cette étape, plusieurs moyens vont être mis en œuvre par le SYDED :

- Mise en place d'une exposition spécifique composée de 3 affiches (MDR (Merci De Recycler), OMG (Objectif Moins Gaspiller), PTDR (Penses à Trier tes Déchets Recyclables),
- Distribution d'un quizz des déchets lors de la sensibilisation des élèves.

Deux types de sensibilisations vont être réalisées : une pour l'ensemble des personnels des collèges et une pour les élèves.

Pour le personnel :

La sensibilisation sur les actions de tri et de prévention des déchets à mettre en œuvre dans les collèges se réalisera par groupe de 10 à 15 personnes.

Pour les élèves :

La sensibilisation concerne tous les élèves, par classe et dure 1h30.

Elle se déroule en 3 temps :

1- Présentation générale du SYDED et de la gestion des déchets.

2- Mise en place de **6 ateliers thématiques** où les élèves circuleront par petit groupe et distribution des quizz des déchets :

- **Atelier le « dégradomètre du professeur détritrus » :**

Des déchets, fermentescibles, recyclables et non recyclables, sont disséminés sur un tas de terre, représentant la nature. Il faut trouver le temps de dégradation de ces déchets quand ils sont jetés en pleine nature.

- **Atelier exposition « prévention » :**

15 photos représentent des gestes de prévention des déchets. Il faut associer les légendes correspondantes.

- **Atelier « les étapes du recyclage »**

Une vitrine montre les différentes étapes de création d'un produit, de sa fabrication à son recyclage, ceci pour plusieurs matériaux (verre, plastique, papier, etc.). Il faut retrouver l'étape manquante (matière première utilisée pour la fabrication du produit).

- **Atelier tri : "one, two, tri..."**

Le jeu se décline en trois conteneurs (jaune pour les emballages, bleu pour les journaux/magazines et vert pour le verre). Il faut trouver les intrus (erreurs de tri).

- **Atelier compostage : « Ca composte mon pote ! »**

Un lombricomposteur est en présentation. Les élèves doivent observer le compost à la loupe pour retrouver les animaux et les déchets présents.

- **Atelier « déchet'tri » :**

Les élèves doivent trier différents déchets (sous forme d'images) dans une mini déchetterie

3- Débriefing synthétique sur le tri, la prévention et le compostage et remise des documents correctifs aux professeurs. Le but est notamment d'échanger sur les gestes déjà pratiqués.

Les ambassadeurs repassent par la suite dans les collèges pour faire un débrief des corrections. Affichage également si possible d'un quizz corrigé A3 dans le hall du collège à l'attention des élèves.

Etape 3 : Mise en place des matériels de tri dans les établissements (bannettes de tri du papier, corbeilles à papiers).

Pour permettre aux élèves et aux personnels de trier, du matériel fourni par le Conseil général va être installé dans l'ensemble du collège (salles de classes, salle des professeurs, bureaux, etc.) pour remplacer celui déjà en place.

Le SYDED avait déjà installé des conteneurs pour la récupération des emballages, des journaux et magazines ainsi que du verre. Un conteneur emballages va être rajouté afin de pouvoir valoriser l'ensemble du gisement.

Etape 4 : Suivi technique et maintien des actions, sur la durée...

Le SYDED suivra les actions mises en place dans les collèges et apportera son aide en terme technique et en terme de maintien de la sensibilisation des différents publics quand cela s'avèrera nécessaire.